

RÈGLEMENT DU CONCOURS BOUTIQUE BOPY - 120 ANS

Nous vous remercions de votre intérêt pour ce concours gratuit, organisé par la société Humeau-Beaupréau pour la marque Bopy, dont le siège social est situé au 80 rue des Forges - 49602 Beaupréau - France, au capital de 737 344€ et immatriculée au R.C.S. Angers sous le numéro 393.092.390.

Afin d'assurer le bon déroulement du concours, nous vous invitons à lire attentivement le présent règlement. En participant, vous acceptez sans réserve les conditions suivantes. Tout manquement à ces règles pourra entraîner l'annulation de la participation et/ou de la dotation gagnée.

1. DÉFINITION DES TERMES

- **Participants** : Personnes remplissant les conditions de l'article "Modalité de participation" et prenant part au concours.
- **Organisateurs** : La société Humeau-Beaupréau.
- **Boutiques partenaires** : Points de vente distribuant la marque Bopy et prenant part à l'opération.

2. DURÉE DU CONCOURS

Le concours se déroule du 01/02/2025 au 24/07/2025. Le tirage au sort aura lieu le 25 juillet 2025.

3. MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Ce concours est ouvert à toute personne résidant en France métropolitaine et en Belgique.
- La participation est individuelle et nominative.
- Un achat en boutique partenaire donne droit à un coupon de participation.
- Le coupon contient un QR code permettant de s'inscrire en ligne au tirage au sort.
- Les informations transmises par les participants doivent être complètes et exactes.

Les employés de la société organisatrice, ainsi que leurs proches, ne peuvent pas participer au concours.

4. DÉSIGNATION DES GAGNANTS ET DOTATIONS

- Un tirage au sort aura lieu le 25 juillet 2025 parmi les participants ayant correctement rempli leur inscription.
- Plusieurs gagnants seront désignés et recevront une paire de chaussures de la collection Automne-Hiver 2025/2026.
- La paire devra être retirée dans la boutique où l'achat initial a été effectué.
- La boutique partenaire remettant la paire gagnée bénéficiera d'un avoir correspondant au montant de la paire.
- Les gagnants seront informés par e-mail et devront confirmer leur récupération sous 7 jours.
- En cas de non-réponse, un nouveau tirage au sort sera effectué.

5. RESPONSABILITÉS

- La société organisatrice ne pourra être tenue responsable d'une annulation ou modification du concours en cas de force majeure.
- Elle se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations fournies et d'exclure toute participation frauduleuse.
- La société organisatrice ne saurait être tenue responsable en cas de problème technique affectant la participation.
-

6. DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées dans le cadre de ce concours sont destinées à l'organisation du tirage au sort et à la gestion des gagnants. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs informations.

Toute demande devra être adressée par e-mail à : contact@bopy.com ou par courrier à : Humeau-Beaupréau SAS - Bopy - 80 rue des Forges - 49600 Beaupréau - France.

Merci pour votre participation et bonne chance !